

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1578>



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Concours Clemenceau

- Concours scolaires -



Date de mise en ligne : mardi 22 novembre 2022

Copyright © CAN@BAE

Histoire-Géographie -

Tous droits réservés

Le concours Clemenceau est ouvert aux **élèves de 4e et de 3e** de tous les collèges publics et privés sous contrat, des établissements d'enseignement relevant d'autres ministères (agriculture, défense...). Une attention particulière sera apportée à la participation des collèges situés dans les quartiers de reconquête républicaine d'une part, aux établissements dotés de classes de cadets de la sécurité civile d'autre part.

Le concours Clemenceau comporte **deux phases distinctes et cumulatives**.

1. **L'organisation d'un temps dédié aux rencontres et aux échanges** lors de visites au sein des services de la police et unités de la gendarmerie, à l'initiative des chefs d'établissement et avec l'aide des référents police / gendarmerie des établissements, pour une découverte des missions et des métiers ;
2. **La réalisation d'un « travail » collectif en classe**, abordé sous l'angle des grands principes de l'engagement et des valeurs républicaines communes partagées par les jeunes et les forces de l'ordre, autour de la problématique suivante : « De quelles manières les forces de sécurité participent-elles à la protection des libertés publiques et des libertés individuelles ? ».

Outre la possibilité de découvrir des métiers, voire de faire naître des vocations, le concours Clemenceau participe à la construction d'une culture civique chez les jeunes par l'acquisition des valeurs citoyennes (connaissance et appropriation des valeurs de la République, respect des règles, d'autrui, de ses droits et de ses biens).

Vous pouvez retrouver tout le détail du règlement dans le document mis en pièce jointe.

[rouge]**Envoi des candidatures : date limite fixée au vendredi 13 janvier 2023**[/rouge]